



## Une Direction échaudée ?

**Ce 3 juillet, un certain nombre de dépenses ont été votées en faveur de nos collègues :**

- accessibilité des locaux : 1 550 €
- pose de films thermiques et solaires sur les fenêtres de la Brigade fret et périphérie : 4 085 €
- pose de films thermiques et solaires sur les fenêtres sur 2 étages du reste du bâtiment 288 : 11 567 €
- pose de films solaires sur les fenêtres du local des maitres-chiens : 1 039 €
- pose de films thermiques et solaires sur une fenêtre de la DR : 818 €
- réfection de l'éclairage de la BSE Sud (dalles à led avec variateurs d'intensité) : 11 564 €

**La représentation du personnel a voté ces dépenses alors que M<sup>me</sup> la Directrice régionale d'Orly n'était pas présente l'après-midi, après avoir assisté aux échanges le matin.**

**Sans doute était-ce lié au contenu de la déclaration liminaire lue par SOLIDAIRES, entièrement dédié à M<sup>me</sup> la Directrice régionale (voir pages suivantes).**

**En effet, en début de séance, SOLIDAIRES a tenu à dénoncer son comportement exécrable avec :**

- les représentants du personnel du CDAS 94 (Commission Départementale d'Action Sociale) qu'elle préside,
- ainsi qu'avec les personnels des douanes d'Orly.

**Avec cette déclaration, nous escomptons que cela ne se renouvelle pas.**



**Au sein de SOLIDAIRES Finances, SOLIDAIRES Douanes était représenté par : Franck Morel et Nacer Khaldi. Pour plus de précisions, les contacter.**



**Solidaires Finances Publiques**  
VAL - DE - MARNE



Local syndical- Hôtel des Finances  
1 Place du Général Billotte  
94 040 CRETEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95  
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

## Déclaration liminaire du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) du 3 juillet 2018

Solidaires Finances ne fait jamais de liminaires nominatives.

Pourtant, pour la première fois, nous sommes malheureusement obligés de le faire, pour essayer de revenir à des conditions normales de travail (vocation première de cette instance) !

C'est pourquoi nous nous devons de commencer en évoquant certains sujets avec Mme CHARLON, Directrice des Douanes.

Nous tenions à vous féliciter pour vos progrès : en effet, lors du dernier CDAS vous vous êtes rendu compte que cette instance a très bien fonctionné pendant les presque 8 années de présidence de votre prédécesseur.

Et oui, quelle belle époque que celle où nous faisons même des pots de fin d'année... mais depuis votre arrivée, cette instance pourtant axée sur l'action sociale et l'écoute des agents et de leurs représentants, est devenue bien conflictuelle.

Ainsi, après votre manque d'impartialité, vos tentatives d'orienter les débats (y compris alors que le vote a été expressément formalisé), vous venez de franchir un nouveau cap, en déformant les propos de Solidaires Finances pour mieux les dénigrer !

Sachez, Mme CHARLON, que Solidaires Finances ne vous laissera pas aller plus loin et vous invite à revenir à des pratiques conformes à ce que doit être un vrai président de séance : animer calmement et avec respect une séance !

Sachez également qu'à titre personnel je n'ai pas apprécié que vous déformiez mes écrits en adoptant un ton inapproprié et agressif lors de la lecture du mail que je vous avais adressé.

Il était pourtant aussi simple que logique, ne faisant que constater qu'il était aberrant de déplacer l'agenda de plus de 26 personnes... juste parce qu'UNE personne (la présidente) ne pouvait pas être présente.

Pourtant, comme tout agent, vous avez le droit d'avoir d'autres réunions, des urgences, des congés... ou même le droit d'être malade (si, si, j'vous jure !). C'est d'ailleurs pour cela que des suppléances sont prévues... et la raison pour laquelle, étant moi même en CAPL le jour du CDAS, j'ai été remplacé par une collègue.

Toutefois, aussi absurde que cela puisse paraître, le CDAS est la seule instance où il n'est pas prévu de suppléance pour le président de séance. Solidaires Finances a donc tout logiquement demandé à ce que soit inscrit à l'ordre du jour la modification du règlement intérieur, afin de corriger cette aberration... dans l'intérêt de tous, y compris le vôtre.

Mais, plutôt que de nous remercier pour cette logique implacable, vous vous êtes tellement emportée que vous avez présenté vos excuses en séance à nos collègues de l'action sociable car vous avez été invivable avec eux.

Un dernier conseil managérial afin de passer à cette séance :

« il faut respecter les autres, avant de se faire respecter ».

Ce sera d'ailleurs largement le sujet de cette instance puisque, après avoir entassé nos collègues de la Direction des Douanes, nous devons étudier les plans des nouveaux locaux de la BSE Ouest où, malgré plusieurs échanges en CHSCT (des 18 et 23 mai) et un groupe de travail spécifique le 28 mai, aucune modification n'a été apportée aux plans ?!? Pourtant, de très nombreuses observations, toutes aussi judicieuses les unes que les autres (ergonomie, métier, etc.), ont été formulées. Vous vous étiez engagée à TOUTES les intégrer dans les plans... mais vous avez failli à votre parole en n'apportant aucune modification !

Pire, vous avez organisé hier matin une réunion avec les collègues concernés, suite à la lettre qu'ils avaient tous signé au regard des très nombreux problèmes (y compris nouveaux : présence d'une plaque d'égout, etc.). Je laisse à chacun le soin de deviner quel ton vous avez employé à leur égare...

D'ailleurs, vous leur avez affirmé que vous alliez retirer ce point de l'ordre du jour du CHSCT, mais n'avez pas prévenu les membres du CHSCT... sûrement par respect ?!?

Cette liminaire, déjà bien trop longue pour ne parler que d'un seul problème, laissera place à nos interventions à chaque point de l'ordre du jour, car malheureusement les Douanes ne sont pas la seule Direction à maltraiter les agents !